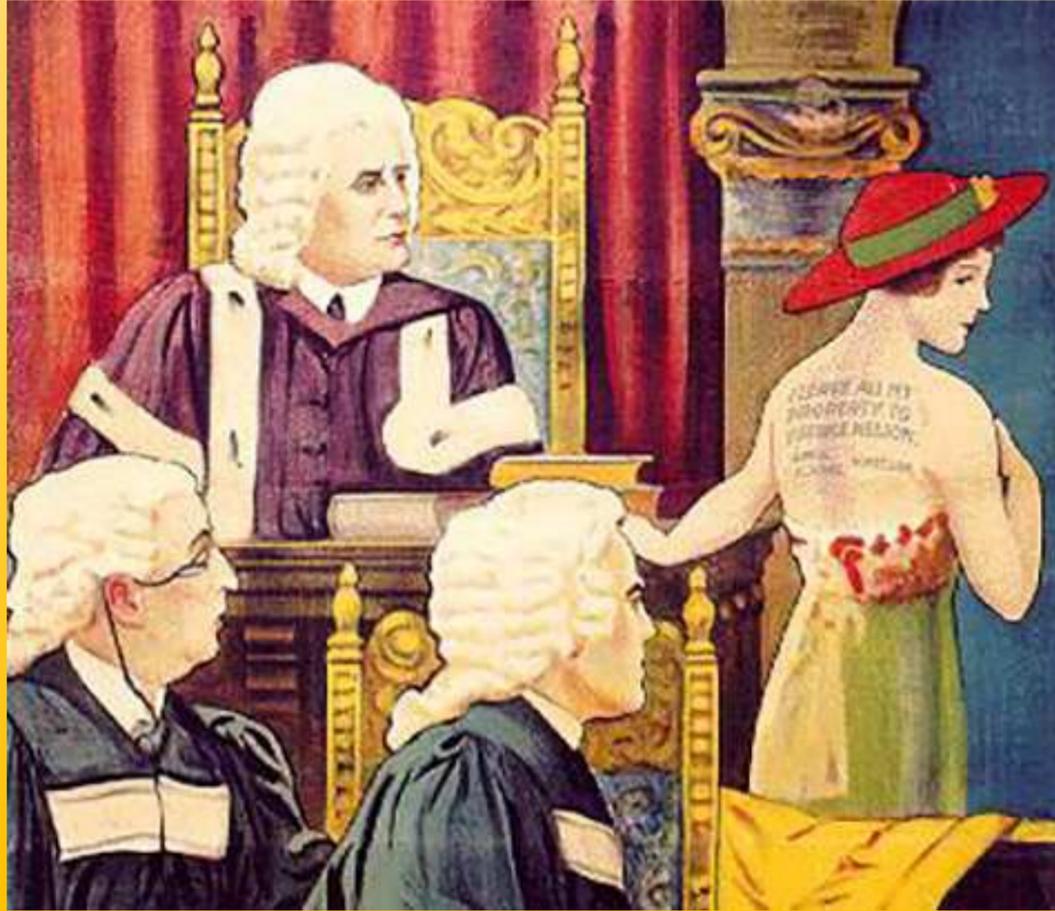


Jeudi 10 juin 2021



LE TATOUAGE À L'ÉPREUVE DU DROIT

9h20 - 9h30 :

Accueil en ligne des participants

9h30-10h : Ronan Bretel (ISP - ENS Paris Saclay)

La peau humaine tatouée comme objet de propriété :
à la vie, à la mort.

10h - 10h30: Sarah Markiewicz (Université Caen Normandie)

Les tatouages pénalement répréhensibles en France

10h30 - 10h45: Pause

10h45-11h15 : Rhéa Edde

(Université Paris 2 Panthéon Assas)

Le droit à fleur de peau : le tatouage entre protection du
corps et protection de la création

11h15-11h45 : Ralph Evêque (Paris Nanterre)

Le tatouage dans l'Antiquité romaine : la marque
de la servilité et de l'infamie

12h - 13h: Pause déjeuner

13h - 13h30 : Lucie Lorenzini (Université de Corse)

Tatouage, propriété de la peau vs propriété du dessin ?

13h30 - 14h : Sophie Vallas (Aix Marseille Université)

De la Kolyma à New York : le tatouage et la loi dans *Little Tulip*
de J. Charyn et F. Boucq

14h - 14h30 : Louis Daubresse (Université de Lorraine)

Tatouages criminels à l'écran : aveu de culpabilité et complicité
de la chair

14h45 – 15h Pause

15h-15h30: Marie-France Burgain (Université Bordeaux)

Les écrits dans la peau dans le cycle des *Harry Potter* :
diversité, ambiguïté et jeux de pouvoir

15h30 - 16h : Alix Nyssen (Université de Liège)

Skin de Roald Dahl : peaux tatouées et questions éthiques

16h - 16h30 : Jeanne Barnicaud (Paris 1 Panthéon Sorbonne)

L'aveu du corps: la femme tatouée comme éternelle marginale,
des *Mystères de Paris* à *La Comtesse tatouée*

17h : Clôture de la journée d'étude

Cette journée d'étude se déroulera en visioconférence.
Si vous souhaitez y assister, merci d'envoyer un message

à anne.chassagnol@univ-paris8.fr

et brigitte.friant-kessler@uphfr.fr